



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 75181

## Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conclusions d'une étude récente menée par la direction des affaires régionales révélant une disparité intrarégionale pour le taux de mortalité, au détriment de la Bretagne occidentale. Elle lui indique en effet que l'ouest-breton connaît des taux supérieurs à la moyenne nationale pour des pathologies telles que les maladies de l'appareil respiratoire, à l'origine du tiers de l'ensemble des décès en Bretagne, ou les cancers notamment. A l'inverse, l'est de la région et singulièrement le pays rennais se situe bien en deçà des indices ICM (comparatif de mortalité). Elle lui indique que de nombreux facteurs ont été avancés pour expliciter ces disparités, aucune étude n'a cependant été menée pour valider ceux-ci, moins encore pour démontrer la plus grande importance de l'un ou l'autre de ces facteurs. En conséquence, elle lui demande quelles mesures effectives, en matière de santé publique, le ministère entend mettre en oeuvre pour atténuer cette situation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marcelle Ramonet](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75181

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 avril 2002, page 1963